



**CSI-AFRIQUE
CONSEIL GENERAL
Lomé, Octobre 2010**

**FORUM 2010 SUR LES REPONSES
SYNDICALES A LA CRISE ÉCONOMIQUE
ET
FINANCIÈRE MONDIALE ET LE PACTE
MONDIAL POUR L'EMPLOI**

18-20 OCTOBRE 2010



LA CRISE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE MONDIALE ET LES PROCESSUS G20 : UN ETAT DES LIEUX DE L'IMPLICATION DES SYNDICATS

Par B Kouglo LAWSON BODY, CSI-Afrique



Plan de la présentation

Introduction

1. **Le G20, un nouveau cadre pour la gouvernance mondiale**
2. **Les orientations des sommets G20**
3. **L'action syndicale et les processus G20**
4. **Les Leçons de la nouvelle géopolitique avec le G 20**

Conclusion



Introduction



- Depuis les turbulences nées de la Crise financière mondiale, le G20 s'est imposé sur le plan international comme la principale instance de régulation financière. Quatre grands sommets du G20 ont lieu depuis lors:
- Washington, novembre 2008 - Londres, avril 2009 - Pittsburg, septembre, 2009 et Toronto, juin 2010.
- Les prochains G20 sont prévus à Séoul (novembre 2010), en France (novembre 2011) et au Mexique (2012)



- Pour l'essentiel, ces G20 ont déployés des moyens énormes pour sauver le capital et le système néolibéral à travers :
- des plans de relances, le renforcement de la supervision des mécanismes financiers internationaux dans le contexte l'optique du libéralisme des échanges internationaux et dans l'optique d'une croissance juste et durable
- D'une manière spécifique, en matière de gouvernance économique et sociale, et de régulation financière, des actions ont été initiées lors des récents G20
- **L'on tente ici de les examiner, d'évaluer l'action syndicale s'y afférant et de dégager les leçons de cette nouvelle géopolitique.**



1- Le G20, un nouveau cadre pour la gouvernance mondiale



Genèse

- ❖ Le G20 est un groupe de 19 pays plus l'Union Européenne dont les ministres, les chefs des banques centrales et les chefs d'Etats se réunissent régulièrement. Il a été créé en 1999, après la succession de crises financières dans les années 1990
- ❖ Le G20 représente les deux tiers du commerce et de la population mondiale et plus de 90 % du produit mondial brut
- ❖ **Les membres du G20 sont : 1-Afrique du Sud; 2-Allemagne; 3-Arabie Saoudite; 4-Argentine; 5-Australie; 6-Brésil; 7-Canada ; 8-Chine ; 9-Corée du Sud; 10-États-Unis; 11-France; 12-Inde; 13-Indonésie; 14-Italie; 15-Japon; 16-Mexique; 17-Royaume-Uni; 18-Russie; 19-Turquie; 20-Union européenne**



Configuration actuelle

- Le 15 novembre 2008, pour la première fois de son histoire, ce sont les Chefs d'État ou de Gouvernement qui se sont réunis et non uniquement les Ministres des finances.
- Actuellement le G20 se réunit sous trois formes :
- Les **G20 des Chefs d'État et de Gouvernement**,
- Les **G20 des Ministres des finances et des Gouverneurs des Banques centrales** et,
- Depuis les 20-21/avril 2010, des **G20 sociaux**, réunissant les Ministres de l'Emploi. Mais en matière de la géopolitique mondiale, le G20 a d'étroites relations avec 5 grandes institutions internationales: **le FMI, le groupe de la BM, l'OMC, l'OIT, et l'OCDE**⁹



2. Les orientations des sommets G20

- **2.1 L'espoir du G20 de Londres : Les pistes d'action pour une meilleure gouvernance mondiale**
- **2.2 La dominance des sommets G20 : La prééminence de la régulation financière**



2.1 L'espoir du G20 de Londres :

**Les pistes d'action pour une meilleure
gouvernance mondiale**



Les quatre principales orientations

- La mobilisation de moyens pour éviter la syncope financière - 1.100 milliards de dollars sont prévus pour relancer le financement mondial
- la mise en index des paradis fiscaux et des contrôles accrus pour les fonds spéculatifs
- Le renforcement des moyens et pouvoirs des institutions internationales dont le FMI, le Forum de Stabilité financière, (FSF), l'organe institutionnel des Banques centrales
- La prise en compte de nouveaux acteurs dans la géopolitique et les prises de décision (un seul acteur du continent pour le moment , l'Afrique du Sud).



Les cinq axes d'action

- **Relancer la croissance et l'emploi**-Pour 2010, 5.000 milliards de dollars de dépenses publiques sont envisagées pour booster la machine économique mondiale ;
- **Renforcer** la supervision ;
- **Renforcer** les organismes financiers mondiaux ;
- **Rejeter** le protectionnisme ;
- **Garantir** une reprise juste et durable



2.2 La dominance des sommets G20 : La prééminence de la régulation financière



La régulation des marchés dérivés

- Par rapport à ce point, il ressort du G20 Pittsburgh sept 2009, 2 mesures :
 - *Tous les contrats dérivés échangés de gré à gré doivent faire l'objet d'un enregistrement dans des bases de données centralisées*
 - *Les contrats dérivés standardisés doivent être échangés sur des plateformes électroniques et compensés dans des chambres de compensation d'ici fin 2012*



La régulation, le contrôle et la sanction des agences de notation

- Par rapport à ce point , le G20 de Washington Nov 2008 a décidé que :
 - *Les régulateurs doivent agir pour que les agences de notation évitent les conflits d'intérêts, fassent la transparence à l'égard des investisseurs et différentient les notations relatives à des produits structurés .*
- Le G20 Londres, avril 2009 a décidé que
 - *Toutes les agences dont les notations sont utilisées à des fins réglementaires doivent faire l'objet d'une **régulation et d'un agrément.***



Le renforcement des exigences en fonds propres des banques

- Par rapport à ce point, des engagements ont été pris au sommet de Pittsburgh 2009 en vue de
 - «*Développer d'ici fin 2010 des règles internationales pour améliorer la quantité et la qualité des fonds propres des banques*
 - Ces nouvelles règles internationales qui encadrent les fonds propres des banques sont communément appelées « Bâle 3 » et entreront en vigueur d'ici fin 2012.



L'encadrement de la rémunération des opérateurs de marché

- Il a été décidé lors du G20 Pittsburgh que :
 - *la réforme des politiques de rémunération est une dimension essentielle des efforts du Groupe pour renforcer la stabilité financière*
 - *La validation des standards du Conseil de stabilité financière destinés à faire correspondre les rémunérations avec la création de valeur sur le long-terme et non avec des prises de risques excessives*
 - *L'interdiction des bonus garantis sur plus d'un an ; versement différé d'une part significative des bonus ; la part différée des bonus n'est pas versée en l'absence de performance ; versement d'une part significative des bonus en actions »*



La régulation, le contrôle et la sanction des «hedge funds»

- Il a été décidé lors du G20 Londres 2009 que ;
 - *Les fonds d'investissement non cotés à vocation spéculative «hedge funds» ou ceux qui les gèrent doivent faire l'objet d'un agrément.*
 - *Ils doivent diffuser les informations appropriées notamment leur levier aux autorités de contrôle et de supervision*



Le renforcement de l'efficacité du contrôle du secteur financier

- Le G20 Londres 2009 a décidé :
 - *La création du Conseil de stabilité financière, véritable tour de guet du système financier international chargée de surveiller les risques*
 - *La création de collèges de superviseurs afin de faciliter la coopération pour la supervision de groupes financiers transfrontières*



La Lutte contre les paradis fiscaux

- Le G20 de Londres a conduit :
 - Les Etats et territoires qui s’opposaient à toute transparence en matière fiscale depuis plusieurs décennies à reconnaître les standards internationaux et à les mettre en œuvre.
 - Cela s’est traduit par un mouvement, sans précédent, de signatures : depuis le 2 avril 2009, plus 400 accords permettant l’échange de renseignements fiscaux ont été signés avec ces Etats ou territoires.



La Lutte contre les risques systémiques

- Au G20 Pittsburgh, le G20 a décidé :
 - *La mise en place de collèges de superviseurs pour les firmes multinationales.*
 - *L'élaboration par les établissements financiers systémiques des plans d'urgence et de règlement spécifiques et cohérents au niveau international*
 - *La mise en place par les autorités nationales des groupes de gestion de crise pour les entités transfrontalières majeures, définir un cadre légal pour les interventions et améliorer l'échange d'informations en période de tensions*
 - *Le développement d'outils et cadres pour un règlement efficace des faillites. Le FSB (Forum de Stabilité Financière) doit proposer d'ici fin octobre 2010 d'autres mesures prudentielles plus fortes*



3- L'action syndicale et les processus G20



❖ Depuis le déclenchement de la crise financière globale, **la CSI-Afrique est partie prenante avec la CSI, le TUAC** (Commission Consultative Syndicale auprès de l'OCDE), les **FSI** (fédérations syndicales Internationales) dans **des actions régulières et permanentes**

Dans ce processus de veille et de suivi, **Trois temps forts** peuvent être mentionnés :

- **Les déclarations syndicales internationales** élaborées à l'occasion des différents sommets depuis le premier **G20 de Washington** (20 novembre 2008) jusqu'au prochain **G20 de Séoul** du (11 novembre 2010)
- **Le suivi de la mise en œuvre des décisions issues des sommets G20** à travers les évaluations systématiques
- **Des initiatives de la CSI-Afrique**



Déclaration syndicale du Sommet du G20 de Washington / Novembre 2008

- **Engagement du mouvement syndical autour de quatre domaines :**
 - ➔ Une relance coordonnée pour l'économie réelle
 - ➔ Re-réglementer les marchés financiers mondiaux
 - ➔ Une nouvelle gouvernance économique mondiale
 - ➔ Faire face à une justice distributive en crise

- **Mais une évaluation de la déclaration du sommet a révélé que ses préoccupations ont été négligées s'agissant de :**
- **La relance de l'économie mondiale par la création d'emplois décents, la transparence des banques, l'amélioration de la justice sociale en matière d'accès au logement, de services financiers solidaires, de la mise en place d'une justice distributive.**



Déclaration syndicale du Sommet du G20 de Rome / Mars 2009

- Dans cette déclaration, l'accent y a été mis sur cinq points :
 - La protection et la création d'emploi, pilier du plan de croissance durable
 - La protection des pensions des travailleurs
 - La lutte contre la baisse des salaires et pour la défense de la justice distributive
 - La mise en place de principes en matière d'emplois dans le cadre d'un accord international relatif au changement climatique
 - La mise en place d'une gouvernance mondiale effective et responsable



Déclaration syndicale du Sommet du G20 de Londres / Avril 2009

- **Engagement du mouvement syndical autour de cinq axes d'action :**
 - ➔ un plan de relance et un programme de croissance durable coordonnés au niveau international
 - ➔ des investissements dans l'économie mondiale pour garantir une croissance à faible émission de carbone
 - ➔ de nouvelles réglementations pour les marchés financiers mondiaux
 - ➔ une gouvernance économique mondiale efficace et responsable
 - ➔ un monde plus équitable pour travailler et pour vivre



Déclaration syndicale du Sommet du G20 de PITTSBURGH / Septembre 2009

Les grandes lignes

- La priorité : L'emploi
- Donner une nouvelle impulsion à la réforme du système financier
- Enrayer l'impact de la crise sur le développement
- Changement climatique : une « transition juste » pour un traité ambitieux et équitable à Copenhague
- Au-delà de la crise – un nouveau modèle pour une économie équilibrée



Déclaration syndicale du sommet social du G20 de WASHINGTON / Avril 2010

Les grandes lignes

- **Création d'emplois et protection sociale**
- **Des emplois de qualité pour une reprise durable**
- **Une force de travail qualifiée pour l'économie de l'après-crise**
- **Une mise en œuvre des politiques efficace et participative**



Déclaration syndicale du Sommet du G20 de TORRONTO / Juin 2010

Les grandes lignes

- Améliorer l'emploi, la croissance, les compétences et la protection sociale
- Mettre un frein aux attaques spéculatives, augmenter les recettes budgétaires et re-réglementer la finance mondiale
- Atteindre les objectifs de développement
- Aborder le changement climatique par le biais d'une transition juste
- Prévenir une autre crise: un nouveau paradigme de la gouvernance mondiale



Déclaration syndicale pour le Sommet du G20 de SEOUL / Novembre 2010

Les grandes lignes

- **Conserver les mesures de relance par l'emploi pour réduire les déficits publics par la croissance économique**
- **Donner la priorité à l'emploi, investir dans les personnes et créer un groupe de travail du G20 sur l'emploi**
- **S'assurer que les politiques liées au changement climatique incorporent une « transition juste »**



Déclaration syndicale pour le Sommet du G20 de SEOUL / Novembre 2010

Les grandes lignes (suite)

- Placer le « travail décent » au cœur des stratégies de développement et tenir leurs engagements en matière d'aide en vue des OMD
- S'engager pour une fiscalité juste, freiner la spéculation financière, réprimer les paradis fiscaux et accélérer les réformes financières



Les initiatives de la CSI-Afrique

- ❑ Outre sa participation à la préparation des déclarations syndicales internationales, la CSI s'est engagée depuis 2008, dans plusieurs actions d'information, de sensibilisation et d'interpellation à l'occasion:
 - des réunions de ses instances (bureau exécutif, conseil général) et
 - dans le cadre de forums, séminaires et ateliers.
- ❑ Les demandes formulées par la CSI-Afrique insistent sur 3 caractéristiques majeures de **3 caractéristiques majeures** et **5 priorités**:



Les 3 caractéristiques majeures

- la **nécessité d'un changement de paradigme** pour **conduire les politiques et les stratégies de développement en Afrique.**
- l'**exigence d'une bonne gouvernance et d'une démocratie effective** dans les **pays africains.**
- **une véritable réforme de la gouvernance mondiale** pour **permettre aux Etats africains de s'affranchir de la domination des Institutions internationales et des puissances occidentales et des puissances émergentes.**



Les 5 priorités

→ Les créations d'emplois décents dans le cadre des programmes du pacte mondial pour l'emploi

→ L'industrialisation de l'Afrique basée sur les transformations intersectorielles réelles et l'extension des marchés régionaux par la voie de l'intégration régionale et dans l'optique de la préservation des ressources naturelles Etats et des équilibres sociaux



Les 5 priorités

→ La promotion d'une protection sociale fondée sur l'assurance maladie universelle pour permettre à la majorité des travailleurs l'accès aux prestations élémentaires notamment dans le domaine de la santé

→ La promotion des syndicats comme les acteurs du dialogue sociale et la défense de leurs droits inaliénables

→ La promotion en Afrique, d'accords commerciaux, qui tiennent compte des priorités de développement du continent et de la viabilité de ses espaces régionaux.



4- Les Leçons de la nouvelle géopolitique avec le G20



- Contrairement aux trois premiers G20, le G20 Toronto de juin 2010 n'a accouché d'aucune décision importante en matière de régulation financière.
- En effet, le sommet de Toronto, qui devrait coûter environ 1,2 milliard de dollars aux contribuables canadiens, est certainement le plus stérile en la matière depuis le début de la crise
- Ainsi, il ressort de l'évaluation des processus de régulation proposés deux faits majeurs :
 1. La prééminence des orientations néolibérales
 2. Des insuffisances notoires



1- La prééminence des orientations néolibérales

Constat 1

- Malgré son mandat officiel, le G20 a été créé afin d'assainir les politiques économiques des pays émergents qui en sont membres suite à la crise.
- Les pays émergents ont été intégrés avant tout pour que les pays du G8 puissent les aider à régler leurs « problèmes économiques ».
- Il ne s'agit pas de remettre en question les politiques adoptées par les pays du G8 ou de considérer leur rôle dans le déclenchement des crises.



1- orientations néolibérales

Constat 2

- Bien que le G20 aborde la réglementation et la surveillance de la sphère financière, il est surtout centré sur la croissance durable (et non le développement), l'importance des investissements et la libéralisation. Les fondements du système économique et financier ne semblent pas remis en cause.
- Plutôt que de questionner l'énorme place aujourd'hui occupée par la finance par rapport à l'économie réelle, les membres du G20 souhaitent la réglementer, mais continuer à soutenir les « mouvements de capitaux ».
- Apparemment les dispositions de ces premiers G20 ne comportent de véritables mesures effectives et globales contre les paradis fiscaux et le secret bancaire, pourtant des vecteurs centraux et précis de la propagation de la crise financière.



1- orientations néolibérales

Constat 3

- Ainsi, l'aide internationale suggérée par le G20 est avant tout liée à la stabilité économique et financière. Elle est octroyée pour venir en appui aux banques et du commerce (aid for trade).
- Dans le cas spécifique des 1,1 billions USD promis lors du Sommet de Londres, l'organisation Halifax Initiative estime que seulement une petite portion sera allouée aux pays en développement (50 milliards USD).
- Face à la crise, la dette des banques a rapidement été épongée par les États alors que la société civile se bat depuis des dizaines d'années pour que la dette souvent illégitime des pays pauvres soit effacée.



2- Des insuffisances notoires

- **Argument 1**
- Le G20 Toronto n'a pas avancé sur la réforme financière. Apparemment, il ressort qu'au moins temporairement, le G20 ait transféré ce sujet à ses ministres des Finances, ainsi qu'au Conseil de stabilité financière (CSF) et à ses membres.
- La déclaration des membres du G20 reprend les termes du communiqué convenu par leurs ministres des Finances en juin et des rapports intérimaires les plus récents du CSF.



• Argument 2

- A Toronto, la discussion très attendue sur la taxation du secteur financier a révélé des divisions au sein du G20. L'acceptation du fait que « *certaines pays* » puissent appliquer un prélèvement financier et/ou une taxe financière et pas d'autres constitue un exemple flagrant d'échec de la coordination.
- Pourtant au G20 de Londres d'avril 2009, il avait été convenu « *d'instaurer une coopération beaucoup plus systématique et cohérente entre les pays et le cadre de normes rigoureuses internationalement reconnues dont le système financier mondial a besoin* ».
- Ainsi, à Toronto cet engagement a été sérieusement affaibli.



Argument 3

- Concernant d'une manière spécifique, la création d'une taxe de stabilité financière (TSF) applicable aux banques, c'est la confusion.
- Le principe d'une « *contribution substantielle et équitable* » demeure, mais une « *série d'approches* » est maintenant proposée.
- *Même* les propositions concrètes du rapport final du FMI intitulé (*Une contribution substantielle et équitable du secteur financier*) n'a pas été considérée. La création d'une TTF n'est pas évoquée, en dépit des demandes de l'Allemagne, de la France et du Conseil européen. L'agenda du G20 fait apparemment l'impasse sur l'éventualité d'une action internationale concernant la TTF ou d'autres taxes.



Conclusion



- Sur la scène mondiale, **l'Afrique est marginalisée alors qu'elle dispose de potentialités énormes.**
- Pourtant certains pays s'en sortent **car leurs dirigeants et peuples s'en donnent les moyens.**
- Mais beaucoup sont à la traîne et à la croisée des chemins, notamment les pays africains.
- **Ces derniers peuvent s'en sortir si le leadership (politique, syndical et entrepreneurial) à tous les niveaux s'engage pour le développement et la promotion des peuples.**



- ❑ Face à ce diagnostic alarmant sur la régulation financière, on peut constater que malgré les déclarations d'intentions, le système néolibéral demeure la norme pour les échanges entre pays et continents.
- ❑ Le calendrier des prochains G20 après Séoul en novembre 2010, prévoyant une réunion tous les 12 mois révèle une certaine autosatisfaction du G20 quant au retour de l'ordre libéral.
- ❑ Face à cette situation, les syndicats africains doivent poursuivre la mobilisation qu'elles ont déjà enclenché en axant leurs demandes sur trois axes qu'elles ont déjà identifié :



- ❑ **Des réformes en matière de politique financière** tournée vers la mobilisation des ressources domestiques pour protéger les consommateurs, les populations. Il pourrait s'agir notamment de **taxes sur les transactions financières, la spéculation des produits de base et des biens alimentaires**
- ❑ **Des réformes relatives aux dépenses publiques.** L'accent devra être mis sur les mesures à mettre en place les économies africaines par des contrôles sur le commerce, les finances et la monnaie.
- ❑ **Des réformes structurelles dans une optique d'intégration régionale** pour permettre : **la transformation des ressources primaires, l'industrialisation** dans le contexte d'alternatives au néolibéralisme avec une gouvernance tournée vers une véritable implication des peuples



❑ In fine, face à la complexité des questions relatives à la régulation économique et financière et tenant compte de la nécessité pour les syndicats africains de proposer des réponses appropriées sur ces sujets, ils doivent continuer à :

→ s'informer et se former

→ consolider et développer leurs alliances des peuples

→ agir grâce à la pertinence et la qualité de leurs propositions sur ces sujets.



Merci pour votre attention